

## L'HÔTEL DE VILLE DE BRUXELLES. APPORT DE L'ARCHÉOLOGIE À LA COMPRÉHENSION D'UN ÉDIFICE MAJEUR AU TRAVERS D'UNE ÉTUDE DES MAÇONNERIES GOTHIQUES

Philippe Sosnowska, Sylvie Byl, François Huyvaert et Frans Doperé

Musées et Archives de la Ville de Bruxelles | « Studia Bruxellae »

2018/1 N° 12 | pages 43 à 75

	Article disponible en ligne à l'adresse :	
https://www.cairn.info/revue-studia-bruxellae-2018-1-page-43.htm	https://www.cairn.info/revue-studia-bruxellae-2018-1-page-43.l	.htm

Distribution électronique Cairn.info pour Musées et Archives de la Ville de Bruxelles. © Musées et Archives de la Ville de Bruxelles. Tous droits réservés pour tous pays.

La reproduction ou représentation de cet article, notamment par photocopie, n'est autorisée que dans les limites des conditions générales d'utilisation du site ou, le cas échéant, des conditions générales de la licence souscrite par votre établissement. Toute autre reproduction ou représentation, en tout ou partie, sous quelque forme et de quelque manière que ce soit, est interdite sauf accord préalable et écrit de l'éditeur, en dehors des cas prévus par la législation en vigueur en France. Il est précisé que son stockage dans une base de données est également interdit.

# L'Hôtel de Ville de Bruxelles. Apport de l'archéologie à la compréhension d'un édifice majeur au travers d'une étude des maçonneries gothiques

Philippe SOSNOWSKA

Sylvie BYL

François HUYVAERT

(archéologues, Centre de Recherches en Archéologie et Patrimoine ULB)

Frans DOPERÉ (Docteur en Sciences, Groupe de Recherches Archéologie KU Leuven)

#### Introduction

Bordant la Grand-Place sur son côté sud-ouest, l'Hôtel de Ville recouvre un caractère prestigieux et symbolique par son architecture remarquable et singulière à la fois, sa fonction et les événements politiques qui ont ponctué son histoire. Ce monument a en effet marqué les esprits à travers les siècles. La littérature scientifique consacrée à l'histoire de cet édifice public reste cependant étonnamment pauvre¹ et est le fait essentiellement d'historiens, d'historiens de l'art, d'architectes ou d'amateurs éclairés.

Peu de recherches archéologiques sont consacrées à ce bâtiment à l'exception d'une fouille restreinte, mais riche en informations stratigraphiques, effectuée par la Société royale d'Archéologie de Bruxelles dans le cadre de travaux d'aménagement au pied de la tour de l'édifice<sup>2</sup>. Il faut encore souligner la courte notice sur l'exécution des travaux de charpentes effectués lors des campagnes de reconstruction et de rénovation du tournant du XVIII<sup>e</sup> siècle confrontant les données

<sup>&</sup>lt;sup>1</sup> Concernant l'historiographie de cet édifice, nous renvoyons le lecteur au chapitre introductif de cet ouvrage : HEYMANS V., *Plaidoyer pour une monographie consacrée à l'Hôtel de Ville*, pp. 2-12.

<sup>&</sup>lt;sup>2</sup> Nous renvoyons le lecteur à l'article consacré à ces fouilles publié dans ce volume : FOURNY M., Sondage archéologique réalisé en 1993 par la Société royale d'Archéologie de Bruxelles au pied de la tour de l'Hôtel de Ville de Bruxelles dans le cadre des restaurations, pp. 25-28.

d'archives aux résultats des analyses dendrochonologiques des fermes de charpentes<sup>3</sup>.

Afin de renouveler l'historiographie de cet édifice majeur par une approche matérielle du monument, la Ville de Bruxelles a commandé une étude archéologique des caves et des maçonneries gothiques. Cette recherche a été confiée au Centre de Archéologie et Patrimoine de l'Université Bruxelles<sup>4</sup>. L'objectif était de répondre à une série d'interrogations concernant la possible préservation en élévation de vestiges appartenant à des bâtiments antérieurs à l'édifice gothique du XVe siècle. La datation du beffroi a été également au cœur de la réflexion sur l'évolution de l'Hôtel de Ville. En outre, la mise en évidence de plusieurs maçonneries non touchées par les multiples restaurations que connut le bâtiment, dès le XVIIIe siècle et jusqu'au XXe siècle, a permis d'analyser la disposition de certaines façades tardo-médiévales et d'en caractériser les matériaux ainsi que leurs mises en œuvre<sup>5</sup>. Les pages qui suivent présentent les principaux résultats de cette recherche.

### Des vestiges antérieurs à l'Hôtel de Ville du début du XVe siècle ?

L'historiographie met en évidence l'acquisition progressive des terrains qui constituent le fonds sur lequel sera édifié l'Hôtel de Ville de Bruxelles, entre le début du XIV<sup>e</sup> et le deuxième quart du XV<sup>e</sup> siècle. La première propriété acquise est le *steen* des *Meerte*, implanté à l'angle du grand marché et de la rue Charles Buls. Selon l'historiographie traditionnelle, cette demeure pourrait avoir été utilisée dès 1301 comme maison échevinale<sup>6</sup>. Sa dénomination renvoit à un type de maison

Archaeologia Mediaevalis. Chronique, n° 37, Bruxelles, 2014, pp. 123-125.

<sup>&</sup>lt;sup>3</sup> HEYMANS V., SOSNOWSKA P., Around the Brussels carpentry (15th-18th centuries AD) Contribution of dendrochronology in the study of building, in FRAITURE P., Tree rings, Art, Archaeology. Proceedings of a conference, Brussels, Royal Institute for Cultural Heritage, 10-12 February 2010 (COLLECTION « SCIENTIA ARTIS », n° 7), Bruxelles, KIK-IRPA, 2011, pp. 255-269; EECKHOUT J., HOUBRECHTS D., Rapport d'analyse dendrochronologique. L'Hôtel de Ville de Bruxelles, rapport d'étude inédit, ULiège - DMS-MRBC, 2004. Une étude complémentaire sur les charpentes de l'Hôtel de Ville est menée dans le cadre du projet de recherches sur l'art de la charpenterie bruxelloise: WEITZ A., CHARRUADAS P., CRÉMER S., FRAITURE P., GERRIENNE P., HOFFSUMMER P., MODRIE S., MAGGI C., SOSNOWSKA P., Avancement du projet de l'inventaire typologique et dendrochronologique des charpentes anciennes en région Bruxelles-Capitale, dans Archaeologia Mediaevalis. Chronique, n° 38, Gand, 2015, pp. 199-203; WEITZ A, CHARRUADAS P., CRÉMER S., FRAITURE P., GERRIENNE P., HOFFSUMMER P., SOSNOWSKA P., MODRIE S., Réalisation d'un inventaire typologique et dendrochronologique des charpentes anciennes en Région de Bruxelles-Capitale, dans

<sup>&</sup>lt;sup>4</sup> Les résultats présentés dans cet article sont tirés du rapport transmis à la CPH de la Ville de Bruxelles: SOSNOWSKA P., BYL S., HUYVAERT F., Étude archéologique des structures maçonnées de l'Hôtel de Ville de Bruxelles – Grand-Place, rapport d'étude inédit ULB - VdB, 2016. Cette recherche a ensuite été complétée par une série d'investigations complémentaires dans le cadre de ces actes.

<sup>&</sup>lt;sup>5</sup> Bien qu'ils ne soient pas intégrés à cet article, nous tenons à souligner que l'opération archéologique s'est également attachée à étudier certains espaces appartenant aux ailes classiques. Cette démarche a permis de préciser la datation de certains éléments d'escalier ou d'équipements et de caractériser matériellement les maçonneries propres à la période de la reconstruction qui suivit le bombardement de 1695.

<sup>&</sup>lt;sup>6</sup> DES MAREZ G., Guide illustré de Bruxelles. Tome I. Les Monuments civils et religieux. Première partie. Monuments civils, Bruxelles, Touring Club royal de Belgique, 1917. Dans le cadre de cette étude, nous avons utilisé la troisième édition, celle de 1928, chez le même éditeur, p. 6.

patricienne, construite probablement en pierre et qui, à Bruxelles, pourrait remonter au XIIIe voire au XIIIIe siècle (première mention en 1261)7. L'ampleur de ces constructions reste difficilement appréciable à l'heure actuelle. On dispose d'une représentation du XVe siècle qui offre un reflet imagé, codifié, voire peut-être fantaisiste, de ce genre de demeures urbaines, ainsi qu'un plan accompagné d'un cliché de la seconde moitié du XIXe siècle immortalisant le *steen* des Clutinc au Blindenberg, avant sa démolition complète lors des travaux de la jonction Nord-Midi<sup>8</sup>.

L'étude archéologique s'est naturellement concentrée, en premier lieu, sur les caves aménagées sous l'aile orientale de l'Hôtel de Ville, le long de la rue Charles Buls, et celles de l'aile classique construite le long de la rue de l'Amigo. Ces zones peuvent en effet être considérées comme les plus favorables à l'identification de structures maçonnées antérieures à la phase de construction du tournant du XVe siècle (Fig. 1). L'investigation archéologique n'a pas révélé de manière décisive l'existence de vestiges appartenant à cette période. Cependant, trois ensembles maçonnés interpellent et sont sujets à discussion. Dans le cadre de cet article, nous nous concentrerons sur les deux ensembles relevés dans l'édifice gothique que nous dénommerons dès à présent « noyau I » et « noyau II ». Ceux-ci sont situés dans l'aile longeant la rue Charles Buls. Dans l'état actuel de nos connaissances, il faut supposer que l'aile principale implantée le long de la Grand-Place est dépourvue de caves.



Fig. 1 – Plan du réseau de caves avec la mise en évidence des noyaux I et II et les type de taille relevés (© ULB - VdB).

<sup>&</sup>lt;sup>7</sup> CHARRUADAS P., Aux origines de l'aristocratie bruxelloise. Répertoire prosopographique (XI<sup>e</sup>-XIII<sup>e</sup> siècle) (COLLECTION « STUDIA BRUXELLÆ », n° 7), Bruxelles, AVB, pp. 94-95.

<sup>&</sup>lt;sup>8</sup> CABUY Y., DEMETER S., *Atlas du sous-sol archéologique de la région de Bruxelles*, t. 10.2, Bruxelles, 1997, MRBC - MRAH, pp. 128-129.

### Un premier noyau situé à l'extrémité sud de l'aile gothique orientale

Le noyau I est situé à l'extrémité sud du niveau de cave (Fig. 2). Il se compose essentiellement d'une banquette en équerre d'une hauteur minimale comprise entre 0,66 et 0,72 m (altitude absolue estimée à 18,90 m), construite en moellons à peine ébauchés, sur laquelle s'élève une maçonnerie en brique associée à un piédroit sculpté dans du calcaire gréseux blanc. Ce bloc, par sa forme et son profil, pourrait correspondre à une base de cheminée (Fig. 3). Le type de taille n'a malheureusement pas pu être identifié<sup>9</sup>. Les briques, caractéristiques d'une production locale, sont de grand format (? x 12, 5 x 6-6,5 cm) et présentent une matrice visuellement hétérogène. Ces caractéristiques relèvent typiquement d'une fabrication entre le tournant du XIVe et le XVIe siècle à Bruxelles<sup>10</sup>. Le mortier de chaux apparaît également visuellement homogène entre les différents éléments cités.



Fig. 2 – Noyau I, vue d'ensemble du mur ouest, comprenant un socle en moellon, une maçonnerie associée à un piédroit de briques ainsi qu'une fondation en escalier venant perturber l'ensemble (S. Byl, F. Huyvaert © ULB - VdB).

<sup>9</sup> Concernant la chrono-typologie de la taille de la pierre, nous renvoyons le lecteur à l'article de Frans Doperé paru dans cet ouvrage : DOPERÉ F., *Introduction à la datation des maçonneries de l'Hôtel de Ville par l'étude des techniques de taille des pierres*, pp. 37-42.

<sup>&</sup>lt;sup>10</sup> SOSNOWSKA P., De briques et de bois. Contribution à l'histoire de l'architecture à Bruxelles. Étude archéologique, technique et historique des matériaux de construction (XIIIe-XVIIIe s.), vol. 2, thèse de doctorat inédite histoire, art et archéologie, ULB, 2013, pp. 66-73.

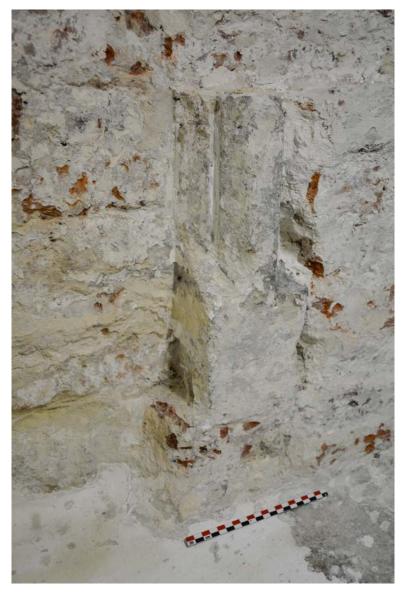


Fig. 3 – Noyau I, mur ouest, détail de la base sculptée (S. Byl, F. Huyvaert © ULB - VdB).

De manière générale, ces vestiges se distinguent visuellement des autres maçonneries composant ce niveau de l'édifice, notamment avec celles formant le noyau II (voir infra), par leur mise en œuvre et les matériaux qui les composent. Ils apparaissent également isolés des autres murs puisqu'ils sont physiquement et stratigraphiquement détachés du reste des structures, à l'exception peut-être de la base du mur oriental, formant la fondation de la façade longeant la rue Charles Buls. L'usage de briques exclut de facto une datation haute de cet ensemble et un rapprochement avec les phases les plus anciennes du steen de Meerte (avant son rachat par la Ville en 1301). Dans ce cas, ce noyau I pourrait être le fait d'une phase de réaménagement ou de construction d'un nouveau bâtiment à la suite de l'acquisition par la Ville de terrains implantés le long de la rue Charles Buls. Leur interprétation reste délicate. La présence d'un élément de piédroit sculpté en pierre blanche, correspondant à une cheminée, n'est pas contradictoire avec un aménagement d'une cave ou d'une salle basse, vu le statut que peuvent revêtir ces espaces durant le Moyen Âge et le soin apporté à leur décoration. Toutefois, ce qui pose question, c'est le niveau de circulation situé à 19,05 m (altitude absolue), soit 0,52 m sous le niveau de la cour actuelle. Les observations stratigraphiques de l'archiviste de la Ville Guillaume Des Marez, réalisées lors de travaux de canalisation en 1911, situent un niveau de pavage en grès rougeâtre daté du XV<sup>e</sup> siècle et situé 0,60 m sous le niveau actuel, soit une quasi-équivalence vue la distance des sondages<sup>11</sup>. En tenant compte de ce paramètre, on serait tenté d'y voir une structure implantée au rez-de-chaussée, plutôt qu'un niveau semi-enterré. Cependant, à défaut d'une étude exhaustive et de fouilles archéologiques, la prudence s'impose quant à leur datation. L'interprétation de ces vestiges doit être considérée à titre d'hypothèse et comme base de réflexion pour de futures investigations.

Enfin, on soulignera que ce premier noyau fut profondément transformé par la construction d'un massif en brique et en pierre prenant appui sur le socle en moellons. Il se caractérise par cinq retraits successifs caractéristiques de la mise en œuvre d'une fondation. Cette dernière induit vraisemblablement le remblaiement de cet espace. Vu les briques utilisées, une datation entre le XIVe et le début du XVIe siècle n'est pas exclue.

### Le noyau II

Le deuxième noyau dispose d'une emprise au sol bien plus importante que les vestiges du noyau I, puisqu'il est préservé sur ca 22 m de long sur environ 9 m de large (les (secteurs 11-13 à 15 et 17) (voir Fig. 1). Il s'agit pour l'essentiel de murs dont les parements intérieurs sont construits à l'aide de moellons de calcaire gréseux (grès lédiens) probablement d'extraction locale (Fig. 4). Les blocs sont dits « à tête dressée » et sont uniquement façonnés à l'aide d'un outil tranchant de type marteau taillant, polka, etc., mais en aucun cas un ciseau. Cette technique de taille, sans ciselure périmétrique, est relativement rudimentaire et apparaît en usage dans une fourchette chronologique relativement large – du XIIe siècle aux années 1430-1475. Elle renvoie à la phase I ou la phase IIa. La partie sommitale des murs témoigne encore de la couverture de ces espaces par une voûte en brique dont l'homogénéité n'est pas clairement établie, puisqu'elle n'a pu être investiguée dans sa totalité. Toutefois, aucune trace de reprise n'indique une postériorité d'exécution. Les briques sont à nouveau datées entre le XIVe et le XVIe siècle d'après leur matrice visuellement hétérogène. La disposition de ces structures et leur développement en élévation semblent exclure un fonctionnement avec le noyau I, notamment par les différences de niveaux de circulation observées. Sauf à imaginer des niveaux de circulation distincts.

Faut-il voir dans ces maçonneries les vestiges du *steen de Meerte* acquis par les échevins en 1301 ? Nous ne pouvons, à l'heure actuelle, répondre avec certitude à cette question. Par comparaison, l'emprise des murs de ce noyau II est, à peu de chose près, équivalente aux structures attribuées prudemment au *steen* des Clutinc, dont les maçonneries de moellons montrent une emprise de minimum *ca* 22,15 m x 11 m. En outre, le retrait de ce noyau par rapport à la voirie (côté Grand-Place) laisserait supposer une disposition antérieure au début du XVe siècle.

<sup>&</sup>lt;sup>11</sup> DES MAREZ G., Guide illustré... op. cit., p. 38; Ibidem, pp. 24-25.



Fig. 4 – Noyau I, mur ouest, détail de la taille I ou IIa (S. Byl, F. Huyvaert © ULB - VdB).

Ces deux arguments mis en évidence, on pourrait toutefois s'interroger, en premier lieu, sur une disposition en profondeur du *steen* et non le long de la Grand-Place. D'autant plus que ces bâtisses sont généralement datées des XIIe-XIIIe siècle, période où la densité urbaine est sensiblement différente de celle des XIVe-XVe siècles, qui verront la mise en place d'un tissu urbain plus serré<sup>12</sup>. Or, le type de taille exécutée pour le façonnage de la pierre, mais surtout son association avec la brique ne permettent pas d'identifier cette mise en œuvre à une construction du XIIe ou du XIIIe siècle. Elle correspondrait plutôt à un édifice plus tardif, entre le tournant du XIVe et le premier quart du siècle suivant.

Nous pouvons donc logiquement avancer que ce noyau II soit une construction a novo commandée par les échevins. Deux possibilités peuvent être ainsi envisagées. En logique pure, il est possible que ce vestige soit le résultat d'une campagne de construction antérieure à l'édifice gothique du début du XVe siècle. Il faudrait alors s'interroger sur les raisons de cette orientation, de ce décrochement par rapport à l'alignement de la Grand-Place, etc. Cette disposition plaiderait plutôt, comme nous l'avons souligné, pour une construction antérieure et autonome par rapport à l'Hôtel de Ville puisque le tracé de la Grand-Place dans sa configuration actuelle n'existait pas encore. Force est de constater dans ce cas que l'architecte Jacob Van Thienen aurait repris l'entièreté de ces maçonneries pour asseoir une nouvelle construction monumentale, pétrifiant par ce biais le plan de cet ancien édifice. Cette situation pourrait paraître étonnante vu l'ampleur de l'édifice gothique. De plus, le retrait supposé par rapport au front de voirie (côté Grand-Place) et la présence du terreplein pourrait avoir été mis en œuvre afin d'aménager un escalier extérieur implanté au niveau de l'actuel escalier des Lions, supposé avoir été construit au début du XVe siècle<sup>13</sup>. On ne peut donc évacuer la possibilité d'une construction de ces maçonneries lors de l'édification du premier Hôtel de Ville gothique. À l'heure

<sup>&</sup>lt;sup>12</sup> Une telle situation pourrait avoir une implication sur la hiérarchie des façades, la structure interne, etc. de ce *steen* mais également sur le développement de la place et du parcellaire ancien.

<sup>&</sup>lt;sup>13</sup> DES MAREZ G., Guide illustré... op. cit., p. 10.

actuelle, au vu des traces matérielles à disposition, la prudence s'impose à nouveau quant à la datation de ces maçonneries à défaut d'une étude d'envergure tant historique qu'archéologique de ces différents espaces.

#### L'Hôtel de Ville et son beffroi

La période de construction du « premier beffroi » n'apparaît pas clairement établie par les historiens, ni même le terrain exact sur lequel il a été érigé. Schayes reste fort évasif quant à l'existence d'un beffroi associé à l'Hôtel de Ville primitif. Il indique ainsi qu'il ne fut construit dans un premier temps « que l'aile gauche ou orientale de la partie antérieure du bâtiment, depuis la tour jusqu'à la rue de l'Étoile [actuelle rue Charles Buls], et la façade en équerre sur cette rue ». L'auteur note une interruption des travaux jusqu'en 1444, année qui vit le comte de Charolais poser « la première pierre de la magnifique tour qui fut élevée sur les plans de Jean Van Ruysbroeck et achevée en 1454 » 14. Cette information est extraite d'une chronique citée par l'auteur relatant l'événement : « die jonghe heer van Sarlot den iersten steen om te meerderen de Stadhuys te Bruesel onder den torre [...] »15. Ce document sera interprété différemment par Henne et Wauters qui rattachent ce texte à l'édification de l'aile occidentale et non à la tour. Les deux auteurs attribuent l'érection des premiers niveaux de la tour à la campagne du début du XVe siècle au regard des comptes d'archives d'octobre 140516. Des Marez et puis Tourneur s'interrogent sur la préexistence d'un beffroi antérieure à la construction de 1401-1402 à la relecture du compte précédemment mentionné et de la position désaxée du porche d'entrée<sup>17</sup>. Dans ce cas précis, Des Marez avance que la dissymétrie du porche résulterait du renforcement du front ouest de la tour par l'architecte Jan Van Ruysbroeck au milieu du XVe siècle afin d'obtenir, dès le premier étage, une assiette suffisante pour supporter les niveaux supérieurs et l'imposante flèche<sup>18</sup>. Toujours selon cet auteur, seul le rez-de-chaussée du beffroi primitif aurait été dès lors conservé<sup>19</sup>. Bonenfant quant à lui n'exclut pas une édification de la tour après 1353, en même temps que la halle aux draps, en s'appuyant sur certaines sources d'archives et des comparaisons architecturales avec d'autres exemples de halle<sup>20</sup>. Il faut cependant attendre les travaux de Maesschalck et Viaene pour voir la remise en question des propositions de Des Marez et Bonenfant. Ces auteurs rejoignent le point de vue de Wauters et proposent ainsi que la tour, sur ces premiers niveaux, soit le fruit d'une seule campagne de construction datant du début du XVe siècle<sup>21</sup>.

<sup>&</sup>lt;sup>14</sup> SCHAYES A.-G.-B., Essai sur l'architecture... op. cit., pp. 119-123.

<sup>15</sup> Ibidem, p. 120 (note 2).

<sup>&</sup>lt;sup>16</sup> HENNE A., WAUTERS A., *Histoire de... op. cit.*, vol. III, p. 39. Voir également : DICKSTEINBERNARD C., Le compte mensuel de la Ville de Bruxelles d'octobre 1405 et la construction de l'aile orientale de l'Hôtel de Ville, dans Cahiers bruxellois. Revue trimestrielle d'histoire urbaine, n° 4, fasc. 3 et 4, 1959, pp. 246-294.

<sup>&</sup>lt;sup>17</sup> DES MAREZ G., L'ancien beffroi de la Ville de Bruxelles, dans ASRAB, t. 21, 1907, pp. 466-467; TOURNEUR V., Un nouveau texte relatif au beffroi de Bruxelles, dans ASRAB, t. 29, 1920, pp. 207-208. <sup>18</sup> DES MAREZ G., Guide illustré... op. cit., pp. 6 et 8.

<sup>&</sup>lt;sup>19</sup> *Ibidem*, p. 8.

<sup>&</sup>lt;sup>20</sup> BONENFANT P.., À propos de trois chapiteaux de l'Hôtel de Ville, dans BSRAB, n° 5, août 1935, pp. 149-150.

<sup>&</sup>lt;sup>21</sup> MAESSCHALCK A., VIAENE J., Het Stadhuis van Brussel. Mensen en bouwkunst in Boergondisch Brabant, Kessel-Lo, 1960, pp. 99-128.

L'étude archéologique de l'ensemble des maçonneries, non touchées par les restaurations successives des XIXe et XXe siècles, corrobore une édification au début du XVe siècle. Premièrement, d'un point de vue structurel, on relèvera l'homogénéité du front ouest de la tour et de l'aile orientale. Tous deux forment un ensemble maçonné homogène, sans couture verticale qui viendrait physiquement les séparer (Fig. 5). Deuxièmement, la technique de taille utilisée pour le façonnage des pierres blanches des parements est et ouest à tous les niveaux du volume rectangulaire, mais également des piédroits du portail d'entrée, des tailloirs des chapiteaux figurés du porche, ainsi que des nervures des deux voûtes renvoient soit à la taille I, soit à la taille IIa (Fig. 6, Fig. 7 et Fig. 8)22. La disposition de ces blocs ne suit pas un schéma chronologique précis qui aurait pu indiquer des phases d'exécution distinctes, mais apparaît mélangé. Aucune trace matérielle n'atteste d'un remploi de pierre. En suivant la chronologie établie sur les calcaires gréseux, une exécution de ces maçonneries doit donc être située entre 1400 et 1425. Cette datation exclut ainsi l'hypothèse de la préservation de vestiges en élévation d'un beffroi de la seconde moitié du XIVe siècle. Dès lors, plusieurs scénarios peuvent être envisagés. Soit le beffroi a été démonté et reconstruit, ce que les fouilles menées par Michel Fourny n'ont pas montré, rendant donc cette hypothèse peu probable<sup>23</sup>. Soit il faut considérer que la tour était implantée à un autre emplacement sur ce large terrain. Soit, enfin qu'il n'y jamais eut de tour en association avec la halle, proposition qui semble la plus probable, vu les traces matérielles rencontrées. En outre, l'aspect désaxé du porche ne correspond pas, comme le propose Des Marez, à une campagne de renforcement du front occidental de la tour par Van Ruysbroeck au milieu du XVe siècle, mais bien à une exécution du début du XVe siècle. Dans ce cas, l'épaisseur plus importante du front occidental peut s'expliquer d'une part, par la nécessité de renforcer la stabilité de la tour qui n'est pas contrebutée sur ce flanc<sup>24</sup>, mais bien structurellement accrochée au reste de l'édifice gothique dès l'origine de la construction. D'autre part, des raisons de programme peuvent être évoquées également, notamment l'aménagement dès le début du XVe siècle, au rez-dechaussée, d'un escalier en vis jointif d'un petit espace, comme en témoigne les maçonneries préservées qui remontent à cette période (Fig. 9). Le plan le plus ancien connu de l'Hôtel de Ville, de trois siècles postérieurs, fait état d'un couloir desservant l'aile occidentale et d'un autre espace, tous deux rendus inaccessibles lors de travaux effectués au XIXe ou au XXe siècle. Ce dernier y est mentionné comme étant la portier huys. On peut donc supposer que cette double contrainte a contribué à la dissymétrie du rez-de-chaussée.

.

<sup>&</sup>lt;sup>22</sup> Au sujet du portail voir dans ce volume : FRAITURE P., GAUTIER P., WEITZ A., BOUDIN M., Étude archéologique et datation des vantaux en bois du portail de l'Hôtel de Ville de Bruxelles donnant sur la Grand-Place, pp. 126-148.

<sup>&</sup>lt;sup>23</sup> Nous renvoyons le lecteur à l'article consacré à ces fouilles au sein de cet ouvrage : FOURNY M., Sondage archéologique réalisé en 1993 par la Société royale d'Archéologie de Bruxelles au pied de la tour de l'Hôtel de Ville de Bruxelles dans le cadre des restaurations, pp. 25-28.

<sup>&</sup>lt;sup>24</sup> Voir à ce sujet, l'ouvrage : MAESSCHALCK A., VIAENE J., *Het Stadhuis van Brussel... op. cit.*, pp. 119-125.



Fig. 5 – Tour et pignon, élévation occidentale, maçonnerie homogène percée d'une fenêtre et d'un jour d'archère (S. Byl, F. Huyvaert © ULB - VdB).



Fig. 6 – Tour, porche d'entrée, détail de la taille I relevé sur une imposte de chapiteau (P. Sosnowska © ULB - VdB).



Fig. 7 – Tour, porche d'entrée, détail de la taille IIa relevé sur les tailloirs les nervures des voûtes (P. Sosnowska © ULB - VdB).

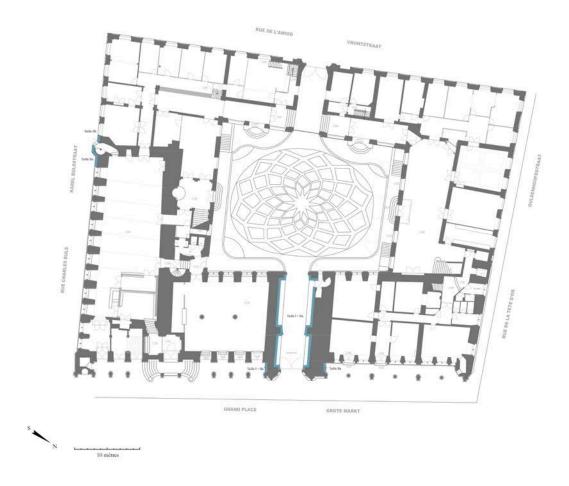


Fig. 8 – Hôtel de Ville de Bruxelles, plan du rez-de-chaussée avec indication des zones étudiées et les types de tailles relevées (d'après les plans levés par Patrick Moureau, VdB - BE, DAO : P. Sosnowska © ULB - VdB).

Concernant la composition générale de cette tour, la face occidentale contraste, par la sobriété de son exécution, avec l'élévation nord, longeant la Grand-Place. À l'heure actuelle, seules deux baies de format relativement réduit ont été relevées : un jour d'archère (1) éclairant la cage d'escalier et une fenêtre rectangulaire (2) aménagée dans le pignon de l'aile orientale. Un larmier (3) à l'état lacunaire rythmait encore ce front du beffroi. Il marque toujours les élévations est et nord de cette construction (Fig. 9).



Fig. 9 – Tour et pignon, élévation occidentale, détail du larmier fragmentaire (3) (S. Byl, F. Huyvaert © ULB - VdB).

Les campagnes de travaux menées par Jan Van Ruysbroeck au milieu du XVe siècle ont été étudiées par le biais de quelques éléments accessibles. L'architecte a ainsi renforcé la structure de l'édifice en comblant (5), en façade, les angles rentrants des baies des quatrième et cinquième niveaux (4), en dédoublant par la même occasion les linteaux qui les couvre (Fig. 10 et 11). Le type de taille rencontrée correspond uniquement la phase IIa. Il en va de même pour les puissants pilastres du cinquième niveau de la tour, qui permettent le passage du plan quadrangulaire au plan octogonal de la tour lanterne. Les imposants blocs mis en œuvre présentent une taille identique. On peut suggérer qu'un tel dispositif a entrainé des désordres ou reprises relativement importants dans les maçonneries de la tour primitive. Cette hypothèse n'a pas pu être vérifiée, les parements étant encore en grande partie chaulés. À noter que la partie supérieure de la tourelle d'escalier aménagée dans la flèche voit la mise en œuvre de blocs présentant une taille IIb. Dans ce dernier cas, il n'a pas encore été possible de déterminer s'il s'agit d'un mélange des techniques de taille durant une même campagne ou d'une reconstruction postérieure.

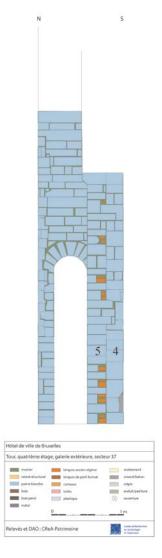


Fig. 10 – Tour, élévation nord, quatrième étage, relevé de l'embrasure de porte et du pan ouest extérieur de la tour (S. Byl, F. Huyvaert  $\mathbb O$  ULB - VdB).

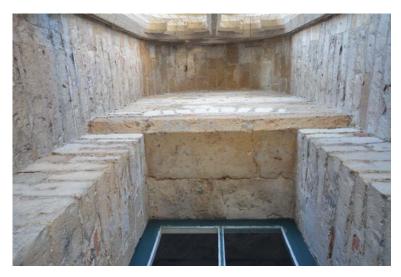


Fig. 11 – Tour, élévation nord, quatrième étage, vue du double linteau et de la maçonnerie haute (S. Byl, F. Huyvaert © ULB - VdB).

### L'aile gothique de la rue Charles Buls : nouvelles données sur la construction et la chronologie de son édification

Ont été investiguées – outre les caves étudiées précédemment – l'articulation entre la maçonnerie du XVe siècle et celle de l'aile classique depuis la rue Charles Buls, mais également et principalement, les deux façades gothiques scellées par la construction de l'aile classique, au lendemain du bombardement de 1695 (Fig. 12). Celles-ci ont fait l'objet d'une attention particulière, ayant été préservées des différentes phases de restauration qui ont ponctué l'histoire de l'édifice durant les siècles suivants. Il s'agit pour l'essentiel de maçonneries accessibles depuis les combles, qui correspondent au deuxième étage du bâtiment tardo-médiéval.

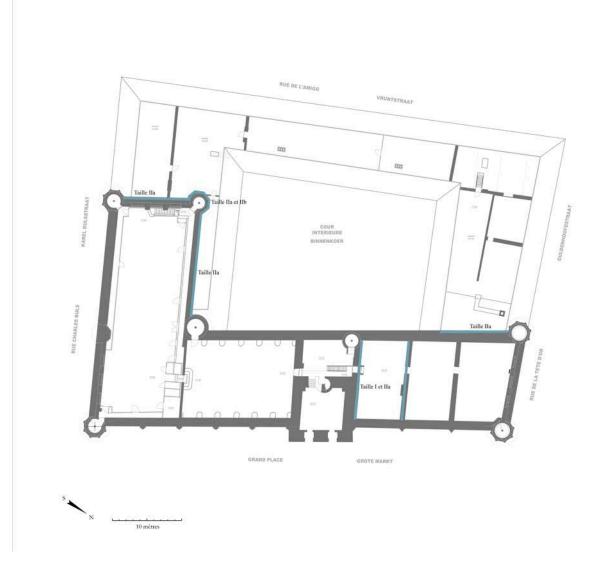


Fig. 12 – Hôtel de Ville de Bruxelles, plan du troisième étage avec indication des maçonneries étudiées et les types de tailles relevés (d'après les plans levés par Patrick Moureau, VdB - BE, P. Sosnowska © ULB - VdB).

### Quelques remarques sur l'exécution des maçonneries de l'élévation de la rue Charles Buls

Indépendamment du style architectural propre aux deux ailes constituant le front oriental de l'Hôtel de Ville, implanté le long de la rue Charles Buls, une nette distinction dans l'exécution des maçonneries caractérise chacune des époques de construction. Celle-ci se fait essentiellement au travers des matériaux et de leur mise en œuvre. Cependant, aucune couture franche n'apparaît entre les deux tronçons, la maçonnerie de l'aile classique se déployant dans celle de l'aile gothique afin d'unifier structurellement les deux constructions.

L'aile classique voit une mise en œuvre de blocs de grès lédiens taillés au ciseau (type IIb, soit après 1425-1475). Les traces sont obliques ou perpendiculaires par rapport aux arêtes des pierres. Les calibres sont dans ce cas quelque peu plus épais que ceux de l'aile gothique. Concernant la maçonnerie gothique, on soulignera un usage de pierres qui pourraient correspondre à des calcaires gréseux de la formation de Bruxelles, âge lutécien (anciennement bruxellien). Les traces de taille sont à nouveau relativement ténues. Toutefois, sur la petite dizaine de blocs étudiés – majoritairement sur le parement de la tourelle d'escalier sud-est –, seule la taille IIa, datée entre 1400 et 1475 a été relevée. Enfin, on soulignera les importantes restaurations du XIXe siècle, notamment à la jonction des deux ailes dans la partie basse du mur et pour la maçonnerie entourant la porte d'accès à la tour d'escalier, mais également et surtout la reconstruction quasi intégrale du tronçon entre la tourelle et l'angle du bâtiment sur la Grand-Place.

### Le deuxième étage de la façade occidentale et du pignon méridional de l'édifice tardo-médiéval

Débutée en 1706, la construction de l'aile classique sud contre les façades sud et ouest de l'édifice gothique a permis la préservation des parements tardo-médiévaux dans leur état originel.

La façade occidentale est remarquable à plus d'un titre. L'état de conservation de son parement permet d'étudier de manière précise les matériaux et les techniques de construction du XVe siècle, tout comme les stigmates et les traces d'incendies survenus à la suite du bombardement de 169525. La préservation, parfois partielle, de quatre fenêtres, de deux tourelles demi-hors-œuvre sur angle, mais également d'une succession d'arcs portés par de puissants corbeaux couronnant l'élévation offre un éclairage intéressant sur la composition des élévations gothiques (Fig. 13). Ainsi, ce ne sont pas moins de ca 17,50 m de long de maçonneries sur ca 6 m de haut qui ont été investigués. Moins impressionnants, mais tout aussi bien préservés sont

<sup>&</sup>lt;sup>25</sup> Sur les traces d'incendie relevées dans l'Hôtel de Ville, nous renvoyons le lecteur à l'étude que nous avons menée avec Vincent Heymans, parue dans : CHARRUADAS P., DEMETER S., DE WAHA M., HEYMANS V., SOSNOWSKA P., Cepi incendioque delevi...: Enjeux politiques et réalité matérielle des destructions architecturales intentionnelles en Brabant méridional (XII<sup>e</sup>-XVII<sup>e</sup> siècles), dans MARTENS D., WILKIN A., ENGELS D., La destruction à travers l'histoire : pratiques et discours,

les vestiges du pignon dont le tracé d'une fenêtre a été identifié. À l'exception peutêtre de la tourelle d'angle nord-ouest, l'ensemble des éléments constituant la façade apparaissent comme formant un tout cohérent, le mur de façade, le pignon et la tourelle d'escalier implantée à l'angle sud-ouest étant proprement harpés. On relève également une contemporanéité d'exécution entre le sommier de l'arc sud et la partie supérieure de la tourelle d'angle puisque les blocs sont communs aux deux structures.

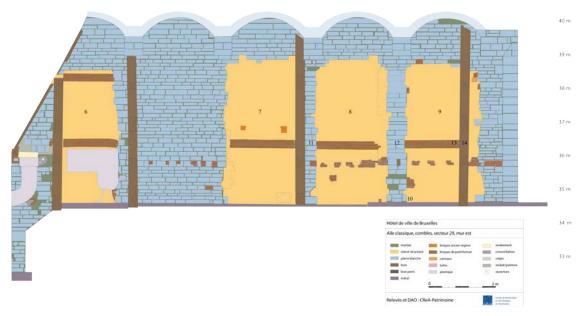


Fig. 13 – Aile orientale, façade ouest sur cour, relevé archéologique (Relevé : S. Byl, F. Huyvaert, DAO : N. Bloch © ULB - VdB).

La maçonnerie principale est constituée de blocs de calcaire gréseux blanc de petit calibre, dont certains sont clairement de grès lédiens. Les épaisseurs sont ainsi comprises entre 0,07 et 0,15 m. La partie supérieure comprenant les corbeaux et les arcs est construite à l'aide de blocs de grès lédiens de calibre plus importants compris entre 0,12 et 0,22 m (Fig. 14). Ces maçonneries sont fort altérées : certaines zones de parements présentent un aspect éclaté, les faces des pierres évoquant plutôt un moellon dégrossi qu'une tête dressée. Les pierres et les joints sont rubéfiés. Ces caractéristiques sont typiques d'une exposition à une forte chaleur, identifiée comme étant le résultat de l'incendie qui ravagea l'édifice en août 1695. Malgré tout, certaines pierres ont conservé leur surface intacte permettant ainsi d'observer leur façonnage et plus particulièrement le type de taille. Après examen de l'entièreté du parement, il apparaît que les blocs présentent une ciselure périmétrique brute et une partie centrale travaillée au marteau taillant. Celle-ci correspond donc à la taille IIa, datée entre 1400 et 1475.



Fig. 14 – Aile orientale, façade ouest sur cour, corbeau soutenant un arc. Les blocs abîmés portent des traces évidentes de rubéfaction. Si le premier claveau témoigne de la disposition originale, le reste de l'arc est le fruit d'une restauration (S. Byl, F. Huyvaert © ULB - VdB).

La partie sommitale de la façade occidentale est couronnée par de puissants corbeaux soutenant des arcs segmentaires. Cet ensemble est en saillie de 0,24 m par rapport au reste de la façade et se voit rehaussé d'un corps de moulures relativement simple, composé de deux quart-de-ronds consécutifs séparés par un réglet. Les arcs sont quant à eux rehaussés d'un corps de moulures formé de deux niveaux successifs se développant sur *ca* 0,30 m de profondeur et comprenant de bas en haut : une base chanfreinée à partir de laquelle se développent un cavet, puis un tore.

Quatre fenêtres, à l'état de conservation lacunaire, offraient un éclairage naturel depuis l'ouest. La composition d'ensemble est irrégulière, trois d'entre elles formant un groupe (7 à 9), séparé par un tronçon de maçonnerie de *ca* 3,80 m d'une quatrième fenêtre isolée (6), implantée dans la première travée proche de l'angle nord-ouest de ce secteur (Fig. 15). La présence de ce tronçon pourrait suggérer une division intérieure par un ou des murs de refend. Cependant, si ceux-ci ont existé, ils n'apparaissent pas sur le plan du premier étage de l'édifice au XVIII<sup>e</sup> siècle. Par contre, on y observe bien la présence de deux murs de refend au rez-de-chaussée qui pourraient ainsi témoigner de cette structuration sur l'ensemble des étages.

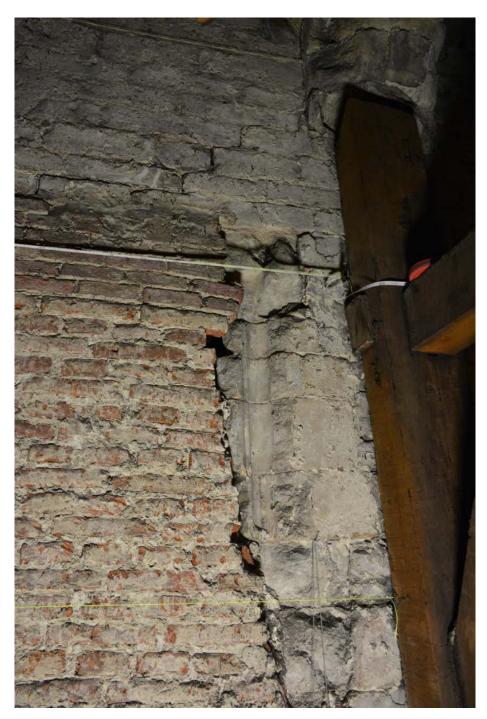


Fig. 15 – Aile orientale, façade ouest sur cour, détail du piédroit sud de la fenêtre esseulée (S. Byl, F. Huyvaert © ULB - VdB).

De cet ensemble de baies, seule la fenêtre nord, esseulée, a été relativement épargnée, ce qui permet d'apprécier de manière détaillée son aspect original. De forme simple, rectangulaire, comme en témoigne le linteau, elle devait atteindre une largeur de ca 1,80 m et une hauteur minimale de 3,80 m. Le linteau culmine à 38,26 m (altitude absolue). Les harpes du piédroit et le linteau ont été taillés dans du grès lédien. Les piédroits se caractérisent par une mouluration qui pourrait avoir été continue sur l'ensemble de la fenêtre, comme l'indique la succession en profondeur de cavets et de chanfreins. Pour les trois autres fenêtres, la disposition reste plus délicate tant elles ont été modifiées. Seules une ou deux assises du trumeau original

ont été préservées entre la baie centrale et la baie sud (10). Celui-ci a cependant été fortement altéré par l'incendie de 1695 et ne permet plus de déterminer, ni le type de moulures qui le soulignaient ni même si la base de la fenêtre avait été atteinte.

Ce groupe de trois fenêtres a été profondément modifié comme le révèle l'analyse des trumeaux (11 et 12). Ces derniers sont construits à l'aide de bloc de pierres blanches taillées grossièrement au ciseau ou à la broche, sans volonté apparente de suivre un schéma constructif régulier. Cet aspect témoigne probablement du renforcement provisoire de cette zone de mur, peut-être fragilisée lors du bombardement. L'état de dégradation de ces maçonneries nécessita peut-être leur démontage, suivi d'une reconstruction rapide à fin de consolidation, pour éviter par ce biais un effondrement de la partie sommitale de l'élévation. Cette interprétation se voit confortée par l'exécution d'une maçonnerie de briques qui vient obturer ces « ouvertures ». Ces dernières ont un format de 26,5-27 x 12-13 x 5-5,5 cm et sont à matrice homogène, correspondant à une production attestée entre le XVIIe et le XVIIIe siècle. De plus, aucune trace de rubéfaction n'est visible sur les joints de mortier de chaux. Cette observation renforce la proposition d'une datation postbombardement. Enfin, la maçonnerie de bouchage sud (13), en épousant sa face orientale s'adapte parfaitement au poteau montant de la demi-ferme de charpentes (14), datée entre 1696 et 171026. Le mortier, dans ce cas, recouvre même le bois et lui est par ce biais chronologiquement postérieur.

Le pignon méridional était percé d'une fenêtre qui atteignait probablement 1,92 m de large et dont le linteau culminait à 38,62 m (altitude absolue), soit 0,36 m audessus des fenêtres éclairant l'intérieur de l'édifice depuis l'occident. Les piédroits apparaissant encore en négatif étaient formés de harpes en pierre. Dans ce cas, aucun élément de moulure n'a été préservé, ne permettant dès lors pas une comparaison utile avec les autres baies de ce niveau.

Les angles nord-ouest et sud-ouest se caractérisent par l'implantation de deux tourelles d'escalier de plan et d'exécution distincts. La première (angle nord-ouest) adopte un plan circulaire<sup>27</sup>. La partie supérieure de la tour est encore percée d'une fenêtre munie de barreaux, l'ensemble étant logiquement antérieur à la reconstruction de l'aile sud. Quelques blocs de pierre façonnés selon la technique de taille de type IIa ont été relevés. Cette tour a été modifiée par le percement d'une porte munie de briques de grand format en usage aux XVII<sup>e</sup> et XVIII<sup>e</sup> siècles. À l'heure actuelle, aucune trace matérielle ne permet de confirmer un aménagement de cette baie durant la période qui suivit le bombardement de 1695.

La seconde tourelle, implantée dans l'angle sud-ouest, n'est pas entièrement préservée (Fig. 17 et Fig. 18). Une partie de la maçonnerie de cet élément architectural a en effet été démontée, comme en témoigne l'arrachage visible dans l'angle sud-est de son pan méridional.

-

<sup>&</sup>lt;sup>26</sup> HEYMANS V., SOSNOWSKA P., Around the Brussels... op. cit., p. 263.

<sup>&</sup>lt;sup>27</sup> Cette disposition ne correspond pas à celle relevée au premier étage d'après le plan du XVIII<sup>e</sup> siècle, le plan de la tour à ce niveau étant rectangulaire.



Fig. 16 – Aile orientale, façade ouest sur cour, relevé des différents pans constituant la tourelle d'angle (S. Byl, F. Huyvaert © ULB - VdB).



Fig. 17 – Aile orientale, façade ouest sur cour, vue de la maçonnerie de la tourelle d'angle (S. Byl, F. Huyvaert © ULB - VdB).

Elle se développe sur deux niveaux de maçonnerie : une «base» sobre, sans éléments architectoniques, visibles sur seulement cinq assises et une élévation supérieure en deux plans. Les angles sont ainsi au même nu que la base, alors que les pans intérieurs sont en retrait de ca 10 cm. Le passage entre les deux plans s'effectue à l'aide d'un chanfrein. Les angles sont soulignés par un filet vertical marqué dans l'épaisseur de la maçonnerie. Une fenêtre de ca 0,46 m de large sur ca 1 m de haut éclairait l'escalier depuis le pan ouest de la tourelle. Deux puissantes ancres droites renforcent la face ouest de la tourelle<sup>28</sup>.

Si la majorité des blocs des pans de l'élévation ouest et sud de la tour dispose d'un calibre relativement important avec des épaisseurs oscillant entre 0,18 et 0,30 m, la maçonnerie démontée montre quant à elle un usage de pierres de calibres plus réduit soit de 0,08 et 0,25 m, sans qu'aucune distinction chronologique ne puisse être faite. Les blocs sont taillés dans du calcaire gréseux blanc et certains sont clairement des grès lédiens d'extraction locale. De manière générale, ils présentent une ciselure périmétrique brutte alors que le centre du bloc est travaillé au marteau taillant, typologie qui permet de dater leur façonnage entre 1400 et 1475 (IIa). Cependant, plusieurs éléments présentent également une face dressée au ciseau, renvoyant ainsi à la taille IIb, datée à partir de 1425-1450. La coexistence de ces deux tailles au sein de la maçonnerie suggère donc une datation comprise entre 1425 et 1450. On soulignera que les pierres du parement présentent des queues irrégulières : il ne s'agit pas de pierre de taille, mais de moellons à tête dressée. Le parement intérieur du mur est formé de briques de grands formats, compris entre 27-28,5 x ? x 5,5-6,5 cm.

<sup>&</sup>lt;sup>28</sup> Il s'agit d'ancres d'une longueur minimum de 1,24 m de haut et de ca 5 cm de large.

La matrice présente un aspect visuellement hétérogène<sup>29</sup>. Un joint central épais, irrégulier caractérisé par des bouchons de terres cuites architecturales a été nécessaire afin de solidariser les deux parements.

Le tracé exact de cette tour n'a pas pu être déterminé, en raison de l'arrachage relativement important du front sud de cette structure (Fig. 18). L'orientation des murs, ainsi que la disposition de certains éléments structurels comme des ancres, laissent présager que son plan n'était pas pentagonal ou hexagonal, mais devait être plus complexe à ce niveau. L'ancre disposée horizontalement pourrait indiquer la présence d'un pan de mur perpendiculaire au pignon, mais dont la longueur est désormais difficilement estimable. Une telle disposition aurait permis l'aménagement d'un espace relativement réduit<sup>30</sup>.



Fig. 18 – Aile orientale, pignon sud, vue du pan de la tourelle d'angle sud-ouest caractérisé par l'arrachage d'une partie de la maçonnerie, laissant apprécier par ce biais la mise en œuvre d'un parement intérieur (S. Byl, F. Huyvaert © ULB - VdB)

<sup>&</sup>lt;sup>29</sup> SOSNOWSKA P., De briques et de bois... op. cit., p. 113.

<sup>&</sup>lt;sup>30</sup> On songe dans ce cas à titre d'hypothèse à l'installation de latrines. Dans le cas de cette zone de l'édifice, une inconnue réside également dans l'articulation l'Hôtel de Ville et la halle aux draps qui la jouxtait. L'aménagement d'un passage entre les édifices n'est donc peut-être pas à exclure.

Vu les vestiges préservés, nous soulignerons que la vue gravée de Abraham Santvoort (illustration voir p. 251) transcrit une partie de la réalité architectonique de cette élévation. L'auteur représente bien des fenêtres de format rectangulaire associées à une succession d'arcs couronnant la façade, ainsi qu'une tourelle en demi-hors-œuvre sur l'angle relativement proche des structures étudiées. Cependant une incohérence apparaît dans la représentation : celle de la disposition des fenêtres dont le rythme rompt avec celle relevée sur le pan de mur, l'auteur groupant les quatre fenêtres et laissant aveugle la travée à l'extrémité sud, le long de la tourelle d'angle sud-ouest. Cette dernière, par son plan pentagonal, ne semble pas non plus correspondre aux vestiges mis en évidence.

Pour conclure cette analyse de l'aile longeant la rue Charles Buls, il faut souligner que les différents auteurs ayant travaillé sur l'Hôtel de Ville s'accordent, en général, pour voir dans l'aile orientale de cet édifice la première grande campagne de construction de la maison échevinale le long de la Grand-Place, entreprise en 1401 ou 1402. Seul Des Marez s'écarte de ce récit. Selon lui, un premier bâtiment quadrangulaire fut d'abord construit le long du forum auquel « vint se joindre un deuxième quadrilatère [...] »<sup>31</sup>. Il reste délicat de déterminer sur quels arguments l'auteur se base pour affirmer que l'édifice devait se développer initialement à partir d'un plan rectangulaire. Ce constat n'est soutenu par aucune démonstration. Wauters n'indiquait rien non plus à ce sujet. L'étude archéologique, si elle ne remet pas en question l'historiographie traditionnelle d'une construction de l'édifice gothique oriental au début du XVe siècle, met cependant en évidence une phase d'exécution jusqu'alors insoupçonnée, qui situe l'exécution de ce niveau de la façade entre 1430 et 1475.

#### La construction de l'aile occidentale au milieu du XVe siècle

L'année 1444 vit l'édification de l'aile gothique occidentale, selon les sources historiques relatant l'événement. Quelques maçonneries permettent d'entrevoir l'impact de la nouvelle construction sur le front ouest du premier Hôtel de Ville gothique. Ainsi, les travaux virent un ancrage de cette aile à la tour, comme en témoigne au rez-de-chaussée le harpage du mur de galerie dans le pan ouest du beffroi (Fig. 19). Cet aménagement entraina un démontage partiel de la maçonnerie et son remontage afin de réaliser cette jonction. Dans ce cas, cette édification venant également sceller le pan ouest de la tour, rendit obsolète l'usage du larmier qui en rythmait verticalement la face ouest et enfin limita fortement l'apport de lumière naturelle directe depuis l'occident dans les premiers niveaux de la tour et de l'aile orientale (voir Fig. 5).

66

<sup>&</sup>lt;sup>31</sup> DES MAREZ G., Guide illustré... op. cit., p. 6.



Fig. 19 – Aile ouest, rez-de-chaussée, harpage des maçonneries de la galerie et de la tour, (P. Sosnowska © ULB - VdB).

Une partie de la façade sud a également été observée dans les caves. Le parement se compose de deux zones bien distinctes. Un massif relativement imposant (ca 2 m de haut), dont l'élévation a clairement été bûchée<sup>32</sup>, formait à l'origine, du moins en partie, le socle de fondation de cette façade. La maçonnerie apparaît dans certaines zones peu appareillées et composées de briquaillons ainsi que de blocs de grès. La partie supérieure est, quant à elle, plus régulière. Il s'agit de blocs de calcaire gréseux dont la hauteur d'assise varie entre 0,09 et 0,12 m. Ils présentent une face taillée caractérisée par une ciselure périmétrique dont la qualité renvoie au type de taille IIa (1400-1475). Cette ciselure n'apparaît pas parfaite puisque les zones latérales de la palette sont plus épaisses et forment parfois un tracé plus irrégulier que les palettes inférieures et supérieures. Ces dernières sont parfois même absentes (Fig. 20). Cette zone de maçonnerie soutenait probablement une tourelle d'escalier demi-horsœuvre.

<sup>&</sup>lt;sup>32</sup> En maçonnerie, le terme bûcher renvoie à l'enlèvement des parties saillantes d'un bloc de pierre : *Dictionnaire de l'Académie française* (9<sup>e</sup> édition), t. 1, Paris, Imprimerie nationale-Fayard, 1992.

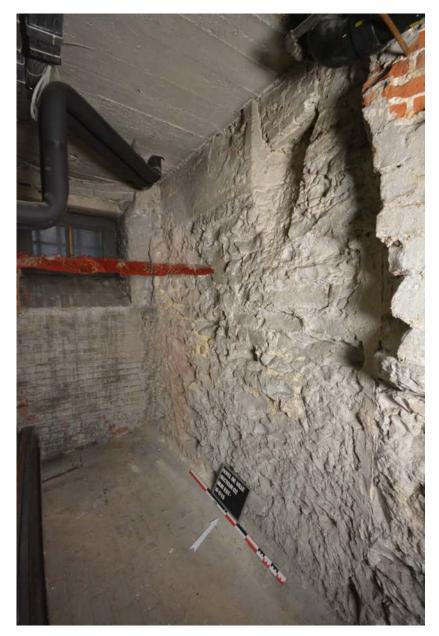


Fig. 20 – Aile classique ouest, niveau de cave, mur nord présentant le massif de fondations ainsi qu'une maçonnerie proprement appareillée (S. Byl, F. Huyvaert © ULB - VdB).

L'analyse de certains pans de maçonneries de la façade nord, longeant la Grand-Place, montre qu'une partie non négligeable de la façade a été lourdement restaurée au cours du XIX<sup>e</sup> siècle. Quelques zones préservées permettent encore d'apprécier le travail des tailleurs de pierre et des maçons du milieu du XV<sup>e</sup> siècle. Ainsi, sur le grand balcon, les maçonneries constituant l'articulation entre la façade et la tour d'angle nord-ouest dominant le marché et la rue de la Tête d'Or apparaissent être les derniers témoins de cette phase à ce niveau. Il s'agit du piédroit nord de la fenêtre étroite bordant la tour d'escalier, du piédroit de la porte intérieure permettant l'accès au premier étage et du mur joignant ces deux baies (Fig. 21). Ces éléments sont taillés dans du grès lédien selon la technique de taille IIa (Fig. 22). Les parements intérieurs sont également construits à l'aide de briques de grand format, typique de la période tardo-médiévale, posées sur boutisse pour le parement intérieur de la cage d'escalier.

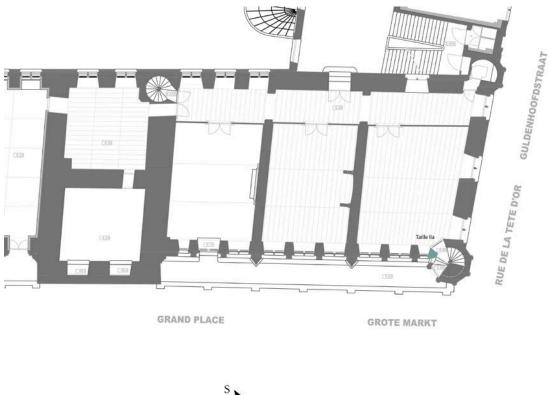




Fig. 21 – Hôtel de Ville de Bruxelles, plan du premier étage avec indication des types de tailles relevées (d'après les plans levés par Patrick Moureau, VdB - BE, P. Sosnowska © ULB - VdB).



Fig. 22 – Aile occidentale, façade sud scellée par l'aile classique ouest, taille IIa rencontrée dans l'ensemble des maçonneries gothiques (S. Byl, F. Huyvaert © ULB - VdB).

La partie supérieure de la façade sud sur cour, à l'angle formé avec le pignon ouest, dispose fort logiquement d'une maçonnerie essentiellement lithique, en calcaire gréseux blanc, vraisemblablement d'extraction locale (Fig. 23). Les épaisseurs des assises restent relativement faibles (0,07 à 0,14 m).

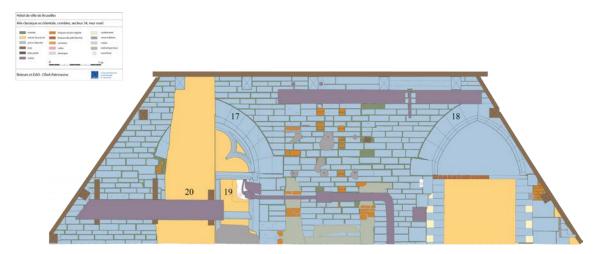


Fig. 23 – Aile occidentale, façade sud scellée par l'aile classique ouest, relevé archéologique (Relevé : S. Byl, F. Huyvaert, DAO : N. Bloch © ULB - VdB).

Deux fenêtres offraient un éclairage depuis le sud (17 et 18). La baie occidentale (17) est la mieux conservée puisqu'elle comporte encore une partie de son remplage (Fig. 24). Cependant, si la largeur peut être estimée à 1,78 m, sa hauteur n'est à ce jour pas déterminable. Il s'agit d'une fenêtre à deux croisillons couverte par un arc brisé et surbaissé rehaussé d'un trilobe. Les deux arcs devaient être chacun composés de 12 claveaux. Les piédroits, les claveaux et le seul trilobe conservé sont taillés dans du grès lédien alors que les éléments de croisée sont en pierre bleue. Cette dernière témoigne d'un usage de produit d'importation. Dans ce cas, aucune marque lapidaire n'est visible sur les éléments en place. Des tuiles servent de calage entre les claveaux et le trilobe, alors que du plomb a été appliqué entre le meneau et la croisée.

Une fenêtre attenante située à l'extérieure témoigne encore de la présence d'une troisième baie du même type. On peut s'étonner de la distinction visible entre cette typologie et celle mise en œuvre pour les trois autres baies aménagées sur cette façade sud, visible depuis la cour, puisqu'elles sont de forme rectangulaire. Ce sentiment se voit conforter par la gravure de Santvoort qui présente un pignon muni de baies trilobées d'apparence identique. Une étude des relevés des façades effectués au XIX<sup>e</sup> siècle, de l'iconographie et des comptes de construction anciens permettrait peut-être de clarifier cette différence puisqu'en l'état, les trois fenêtres actuelles sont clairement le fruit d'une restauration.

La construction de ce nouvel édifice (aile occidentale) entraina, par son ampleur, la disparition complète des maisons bordant la Grand-Place. L'aile se développe ainsi sur cinq niveaux hors sol à partir d'un réseau de trois caves construites probablement en pierre et couvertes chacune d'une voûte, en berceau continu surbaissé en brique, orientée nord-sud, soit perpendiculairement à la Grand-Place.

Cette tripartition s'observe à chaque niveau par la présence de puissants murs de refend, dont l'épaisseur dans les combles atteint encore 0,67 m de large. Cette structuration n'induit pas pour autant une division en trois espaces dans les parties supérieures, ces dernières pouvant avoir été scindées en des pièces de moindre ampleur par un système de cloisons. Les niveaux supérieurs des maçonneries des murs de refend visibles dans les combles sont encore relativement épais, atteignant encore ca 0,67 m.



Fig. 24 – Aile occidentale, façade sud, vue partielle de la fenêtre bouchée par deux maçonneries, l'une en arrière-plan datant du XV<sup>e</sup> ou du XVI<sup>e</sup> siècle (19), l'autre, un conduit de cheminée datant du début du XVIII<sup>e</sup> siècle (20) (S. Byl, F. Huyvaert © ULB - VdB).

L'analyse des maçonneries témoigne de l'attention portée par les bâtisseurs à la qualité des matériaux, tant pour la brique que la pierre, qu'à leur mise en œuvre. Ainsi, les blocs sont taillés avec soin et l'appareillage est parfaitement réglé à partir de joints fins. Les briques, quant à elles, ont un format parallélépipédique relativement bien régulier, sans déformation ni usage de rebuts (briques fragmentaires, déformées, etc.).

Les combles devaient être divisés en deux étages praticables sur l'ensemble de l'édifice comme en témoignent les portes cintrées (21) désaxées relevées dans la partie haute des murs de refend (Fig. 25). Cette disposition sera d'ailleurs maintenue lors de la reconstruction du tournant du XVIII<sup>e</sup> siècle. Le décentrage des baies répond à la mise en place de cheminées, dont les plans du XVIII<sup>e</sup> siècle témoignent encore partiellement de la position et d'un enchâssement au sein de la maçonnerie.

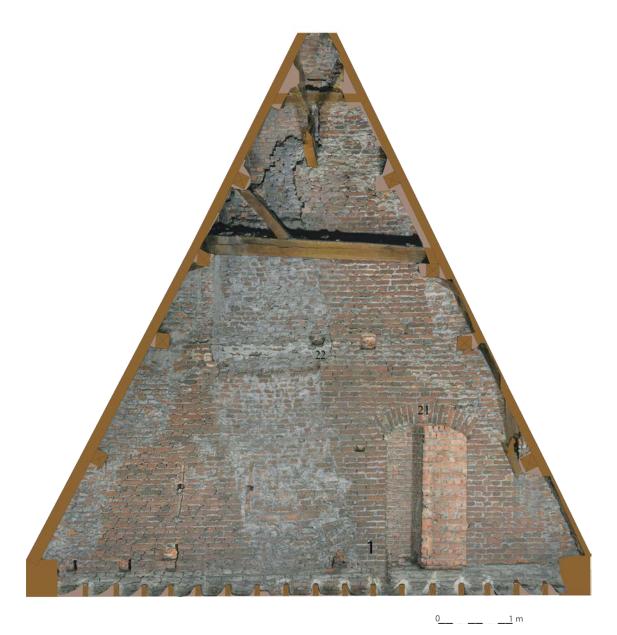


Fig. 25 – Aile occidentale, mur de refend oriental, percé d'une porte, portant encore les traces d'un conduit de cheminée et la trace en négatif de la charpente (S. Byl, F. Huyvaert © ULB - VdB)

Enfin, concernant les charpentes gothiques, celles-ci ont entièrement disparu lors de l'incendie qui ravagea l'édifice en 1695. Cependant, la maçonnerie des murs de refend conserve encore partiellement la trace, en négatif, de l'implantation d'une des fermes (voir Fig. 25). Certaines zones de mortier témoignent ainsi de la position des jambes de force, alors que des retraits caractéristiques soulignent celle du premier faux-entrait (22).

### Synthèse de cette enquête archéologique

Sans infirmer fondamentalement le schéma traditionnel de la construction de l'Hôtel de Ville gothique – construction de la partie orientale en 1401 ou 1402, puis dans un deuxième temps construction de l'aile occidentale suivie de près par l'édification de la flèche par Jan Van Ruysbroeck –, cette étude archéologique met à bas la conception trop linéaire de l'histoire de l'édifice. Ainsi, la mise en évidence

d'une phase importante de transformation apportée au deuxième étage de l'aile gothique orientale, longeant la rue Charles Buls, entre 1430 et 1475 suggère-t-elle une volonté d'uniformisation de l'ensemble de la maison échevinale. Elle atteste par ce biais que le projet de construction initial n'a probablement pas été conçu de manière globale, en prévoyant d'emblée un développement vers l'ouest, jusqu'à la rue de la Tête d'Or. Les vestiges archéologiques sur le front ouest de la tour tendent à le confirmer, comme la politique d'achat par les autorités communales des parcelles sur lesquelles se déploiera l'aile occidentale. Dans ce dernier cas, il faudrait d'ailleurs s'interroger sur une conception concomitante de celle-ci et de la flèche à partir d'un seul et même projet.

Cette recherche a aussi permis de faire le point sur la question longuement débattue du beffroi de l'Hôtel de Ville qui, en suivant Bonenfant, serait antérieur au XVe siècle. L'analyse des maçonneries démontre amplement le contraire. La tour et l'aile septentrionale longeant le grand marché ont bien été exécutées durant la même phase comme le prouve l'absence de couture verticale séparant matériellement les deux parties. L'ensemble des parements témoigne d'une construction réalisée entre 1400 et 1425 d'après l'analyse de la taille de la pierre. Ces données, mises en perspective avec les sources d'archives, attestent résolument d'un ouvrage du début du XVe siècle.

L'étude des caves a permis de mettre en exergue la préservation de deux noyaux, qui pourraient être antérieurs à la construction du début du XVe siècle et postérieurs à la fin du XIIIe siècle. Cependant, aucun des deux ne correspond explicitement à l'une ou l'autre des habitations acquises par le pouvoir communal afin d'y construire sa maison échevinale, notamment le *steen* des Meert implanté à l'angle de la Grand-Place et de l'actuelle rue Charles Buls. En ce qui concerne le premier noyau, son aspect lacunaire ne permet pas d'en définir le plan, mais la présence d'un socle de fondation permet d'estimer un niveau de circulation à environ 0,70 cm sous le niveau de la cour actuelle. Le deuxième noyau quant à lui est plus imposant par son ampleur et devait être couvert d'une voûte en brique. Dans les deux cas, l'usage de la brique exclut une construction de ces vestiges entre le XIe et le XIIIe siècle, datation généralement véhiculée par l'historiographie bruxelloise pour la période de construction de ces grandes maisons patriciennes. Dans cette optique, ce deuxième noyau pourrait aussi bien correspondre à un bâtiment de la fin du XIIIe ou du XIVe siècle qu'au niveau de cave de l'édifice gothique du début du XVe siècle.

L'analyse de la façade ouest de l'aile orientale a donné du grain à moudre à la réflexion de la structuration interne de cette partie de l'édifice, notamment d'après la répartition des fenêtres du deuxième étage constitué en deux groupes physiquement séparés par un pan de maçonnerie relativement important. Cette disposition soustend peut-être une réduction de la superficie de la grande salle avant le XVIII<sup>e</sup> siècle, ce que semblent confirmer les plans du rez-de-chaussée, indiquant l'existence de deux murs de refend délimitant un petit espace dénommé *kelder* situé à l'aplomb du mur séparant les baies.

Toujours pour cette aile orientale, nous soulignerons encore l'importance des moyens de communication verticaux, puisque trois tourelles permettaient l'accès à ce niveau de l'aile orientale: l'une à l'angle nord-ouest des deux corps de bâtiments et l'autre sur les arêtes sud-est et sud-ouest de l'aile longeant la rue Charles Buls. Concernant la tour d'escalier sud-ouest, son plan n'a pas pu être pleinement défini, une partie ayant été démontée probablement au début du XVIIIe siècle. Son tracé évoque un plan plus complexe, permettant l'aménagement d'un espace réduit, dont la fonction ne peut être établie à l'heure actuelle. Les documents iconographiques déjà consultés ne permettent pas de donner une image précise de cet élément architectural.

La construction de l'aile occidentale a quant à elle entrainé la disparition probablement complète des caves des différentes habitations qui prenaient place entre la tour et la rue de la Tête d'Or comme en témoignent matériellement la mise en œuvre des maçonneries, notamment celle de la base de la façade sud, sur cour, qui présente des blocs façonnée entre 1400 et 1475 d'après le type de taille relevé.

La mise en évidence de plusieurs fenêtres gothiques du milieu du XVe siècle permet d'enrichir le corpus des baies bruxelloises en offrant un éclairage précis, mais partiel – seul le parement extérieur ayant été apprécié –, de leur mise en œuvre et leur décoration. Les relevés permettront à terme de proposer d'utiles comparaisons avec les choix de restauration opérés par rapport à ces éléments durant les XIXe et XXe siècles.

De manière générale, tant la qualité des matériaux utilisés que celle de l'exécution des maçonneries peuvent être mises en avant. Les bâtisseurs médiévaux ont fait montre d'un usage presque exclusif de calcaire gréseux blancs pour les parements extérieurs, alors que les parements intérieurs, les voûtes et les cheminées sont majoritairement de briques. Cette caractéristique apparait typique de la construction des édifices publics de cette époque. Dans ce cas, les bâtisseurs se sont appuyés sur des ressources issues du commerce local. Pour les briques, peu de rebuts et peu de déformations, mais bien des éléments au format parallélépipédique. Pour les parements en pierre, on soulignera le soin apporté aux appareillages qui sont réglés à partir de joints relativement fins. Les pierres mises en œuvre pour les parements proviennent de deux niveaux géologiques différents le Bruxellien et le Lédien et sont de faibles épaisseurs alors que les piédroits des baies, des arcs, des corbeaux, etc. semblent uniquement façonnés dans du grès lédiens.

Les typochronologies établies pour certains matériaux se sont révélées primordiales pour la datation de certaines parties de l'édifice comme le deuxième étage de l'aile longeant la rue Charles Buls, datées entre 1430 et 1475, ou les maçonneries de la tour en général datées entre 1400 et 1425. Dans le cas des caves, l'usage de ces méthodes de datation n'a pas été pleinement décisif dans l'établissement de la chronologie précise des structures étudiées. La taille rencontrée est en effet utilisée du XIIe jusqu'à 1475 par l'usage unique de marteau taillant, sans ciselure périmétrique, cette dernière étant essentielle pour affiner la fourchette chronologique. La brique a quant à elle permis de réduire cette fourchette

chronologique à la fin du XIII<sup>e</sup> siècle sans plus de précision, puisqu'en l'état de la recherche actuelle sur ce matériau et sur cet édifice en particulier, elles s'avèrent caractéristiques de la production briquetière bruxelloise tardo-médiévale, soit une période comprise entre la fin du XIII<sup>e</sup> siècle et le XVI<sup>e</sup> siècle. Il en va de même pour l'aile gothique occidentale pour laquelle seule la phase IIa sur la taille de la pierre utilisée entre 1400 et 1475 et des briques tardo-médiévales ont été relevées.

L'ensemble de ces constats montre amplement l'importance de développer une approche totale de l'édifice, associant archéologie sédimentaire et du bâti, dépouillement exhaustif des sources iconographiques et historiques, analyses archéométriques, études des décors sculptés et du second œuvre, ainsi que des approches structurelles des maçonneries.

### Remerciements:

Nous tenons à remercier chaleureusement l'équipe de la Cellule Patrimoine historique de la Ville de Bruxelles, particulièrement Vincent Heymans, historien de l'architecture et coordinateur, Quentin Demeure, historien de l'art, Corinne Bidée, secrétaire technique en chef et les collaboratrices Laetitia Dujardin, Annick Schwaiger et Maïté Springael attachées à la CPH dans le cadre de cette mission. Nous n'oublions pas l'équipe du Centre de Recherches en Archéologie et Patrimoine de l'Université libre de Bruxelles, Nathalie Bloch, infographiste, Antoine Darchambeau, Nicolas Paridaens et Benjamin Van Nieuwenhove, archéologues, pour l'aide fournie à la réalisation de la documentation graphique ; Paulo Charruadas, historien et archéologue pour ses conseils et nos riches échanges. Nous remercions également Marc Meganck, historien, attaché à la Direction des Monuments et des Sites pour sa précieuse relecture, Sylvianne Modrie, archéologue, attachée à la DMS, pour l'aide apportée à la réalisation de certains clichés requérant doigté et haute voltige ainsi que Pierre Anagnostopoulos, historien de l'art et archéologue, attaché à la Société royale d'Archéologie de Bruxelles, pour son concours à la lecture des modénatures des baies. Enfin, nos remerciements vont également à l'ensemble de l'équipe technique et de sécurité de l'Hôtel de Ville, pour leur accueil chaleureux et le support offert durant toute l'opération archéologique.